

Spécialistes en finance et comptabilité

Problèmes pour la préparation à l'examen professionnel fédéral 2025

Thèmes

Comptabilité générale – Consolidation

Durée de l'examen 60 minutes (60 points)

Contrôlez que vous avez tous les documents d'examen. Outre la page de garde, elle comprend 6 pages.

Bon succès à toutes et à tous !

Problème 1 : méthode de la mise en équivalence (30 points)

Début 20_1, la holding H a fait l'acquisition d'une participation de 30 % de la société affiliée A, à un prix d'achat de 250.

H applique déjà les Swiss GAAP RPC 30 dans leur version en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Un goodwill payé par H est imputé sur les fonds propres. L'allocation du prix d'achat se limite aux étapes nécessaires minimales conformément aux standards. Au moment de l'acquisition, les capitaux propres ajustés de A se composaient d'un capital-actions de 200 et de réserves de capitaux de 400.

L'une des raisons majeures qui ont poussé H à prendre des participations dans A est que cette dernière possède un portefeuille de clients important, qui n'est pas inscrit aux actifs dans les comptes individuels de A. La valeur du portefeuille de clients a été estimée à 160 au moment de l'acquisition et sa durée d'utilisation à 8 ans.

En ce qui concerne la réalisation des bénéfices et les distributions de dividendes de A, les informations suivantes sont disponibles.

	20_3	20_4	20_5
Résultat annuel	70	-60	40
Distribution du bénéfice	30	20	10

À la fin 20_5, le capital-actions de la société A a été augmenté de 64 avec un agio de 25 %. Les actionnaires ont participé à hauteur de leur quote-part.

- a) Calculez le goodwill payé par H à l'achat.

Calcul :

- b) Calculez les valeurs de mise en équivalence au 31 décembre 20_5 sous la forme de liste. Attention :
il n'est pas obligatoire d'utiliser toutes les lignes pour rédiger la solution.

Texte	Montant
État initial valeur de mise en équivalence au 1.1.20_1	
+ Ajustements du 1.1.20_1 au 31.12.20_2	10
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_2	
= État final valeur de mises en équivalence au 31.12.20_3	
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_4	
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_5	

- c) Quel est le montant de la valeur maximale au bilan de la participation A dans les livres comptables de H au 31 décembre 20_5 dans les comptes annuels statutaires selon le CO ?

Réponse :

- d) Comptabilisez les écritures de consolidation nécessaires pour l'année 20_5. Attention : il n'est pas obligatoire d'utiliser toutes les lignes pour rédiger la solution.

Texte	Débit	Crédit	Montant
Identification de l'ajustement antérieure et de l'ajustement de la valeur de la mise en équivalence en 20_5.			

Inscription à l'actif du goodwill (suite du problème 1)

Prenez comme base l'intitulé du problème modifié comme suit : le goodwill est activé et amorti sur dix ans.

- e) Comment l'allocation du prix d'achat diffère-t-elle de la situation initiale ? Quels sont les changements généraux dans la procédure d'évaluation et de consolidation si le goodwill est activé au lieu d'être imputé sur les capitaux propres au moment de l'acquisition ?

Réponse :

- f) Quel est le montant du résultat provenant des sociétés affiliées en 20_5 si le goodwill est activé ?

Calcul :

Problème 2 : Comptes I et comptes apurés II (30 points)

Situation initiale

Le 1.1.20_2, l'entreprise Panthera SA a acheté une part de 60 % de l'entreprise Tigris SA pour un montant de 310.

Panthera SA tient sa comptabilité actuelle selon les principes du droit commercial (CO). Pour la consolidation, le groupe Panthera applique les dispositions des Swiss GAAP RPC.

Problème a)

Procédez à la consolidation des comptes individuels de Tigris SA au 31 décembre 20_3. Les faits suivants sont connus.

1. Au moment de l'acquisition, Tigris SA possédait un capital-actions de 100, des réserves légales issues du bénéfice de 60 et des réserves facultatives issues du bénéfice de 8.
2. Tigris SA dispose d'une excellente gestion des débiteurs et impose des contrôles de crédit stricts à sa clientèle. Les risques de solvabilité sont donc négligeables. Le ducroire est constitué pour des raisons purement fiscales.
 - a. À la date de l'acquisition, le ducroire était de 20.
 - b. Le 31 décembre 20_3, le ducroire a augmenté de 3 pour s'inscrire à 15.
3. L'entreprise Tigris SA est spécialisée dans le négoce de divers produits d'alimentation et de soins pour animaux. Il existe par conséquent un certain risque lié à la « no- et slow-mover », ('absence de rotations et rotations lentes). Pour l'heure, Tigris SA n'a pas tenu compte de ce risque. Le groupe Panthera soumet le stock à une analyse systématique de la portée et de la péremption. Dans ce contexte, un correctif des valeurs individuelles est établi dans un premier temps. Enfin, il est constitué une réserve latente correspondant à un tiers des marchandises (c'est-à-dire le stock corrigé x 33,33%) calculée sur le stock restant après ajustement (valeur des stocks bruts après déduction du correctif des valeurs individuelles).
 - a. Au moment de l'acquisition, la valeur brute des stocks s'élevait à 180 et la correction de valeur totale des stocks s'inscrivait à 66. La correction de valeur individuelle devant être appliquée a ainsi été estimé à 9. Les réserves latentes restantes de 57 ont été dissoutes.
 - b. Le 31 décembre 20_2, la valeur du stock bruts était de 160. Le correctif sur les valeurs individuelles nécessaire était de 7. Une réserve équivalant au tiers de la valeur des marchandises après ajustement a été constituée.
 - c. Le 31 décembre 20_3, la valeur brute du stock était de 150. La correction de valeur individuelle nécessaire était de 21. Une réserve équivalant à un tiers de la valeur des marchandises a de nouveau été constituée, calculée sur la valeur du stock après ajustement.
4. L'une des raisons majeures incitant le groupe Panthera à acquérir les parts de Tigris SA résidait dans la force de sa marque. Dans le cadre de l'allocation du prix d'achat, Panthera a estimé la valeur de cette marque (non activée) à 240. La durée d'utilisation restante de la marque est estimée à 20 ans. La marque fait l'objet d'un amortissement direct.
5. Le 1^{er} janvier 20_1, les provisions pour garantie s'élevaient à 30. D'un point de vue économique, les provisions sur garanties ne sont pas nécessaires en raison du contrôle rigoureux de la qualité. Au 31 décembre 20_3, la provision sur garanties a diminué de 35 à 28.
6. L'entreprise Panthera SA envisage de procéder à une uniformisation partielle de la direction. À cet égard, il est déjà clair qu'il faudra se séparer de quelques salariés occupant des postes de cadres. Des paiements variables de 40 au total sont attendus pour les prochaines années. À la fin de l'exercice 20_2, 10 étaient encore en suspens, et des paiements à hauteur de 6 ont été effectués en 20_3.

Bilan au 31.12.20_3 Tigris SA	Bilan I		Ajustements		Bilan II	
	D	C	D	C	D	C
Liquidités	100					
Créances issues de L+P	300					
Corrections de valeur des créances issues de L+P	-15					
Stocks	150					
CV stocks	-64					
Immobilisations incorporelles	0					
Actifs divers	129					
Provision pour garanties		28				
Provision pour personnel		0				
Prêt Panthera SA		150				
Prêt tiers		100				
Capitaux étrangers divers		87				
Capital-actions		100				
Réserves légales issues du bénéfice		50				
Réserves facultatives issues du bénéfice		70				
Réserves issues du capital						
Réserves issues du bénéfice						
Bénéfice bilan		15				
Total	600	600				

CR 20_3	Bilan I		Ajustements		Bilan II	
	D	C	D	C	D	C
Produits des ventes de marchandises		2 500				
Charges de marchandises	1 800					
Charges diverses	635					
Amortissements	50					
Bénéfice (CR)	15					
Total	2 500	2 500				

Problème b)

Répondez aux questions suivantes :

Quel était le montant du goodwill au 1.1.20_1

Calcul :